

### Un dynamisme ralenti

**L'année 2009 se caractérise par une stagnation du nombre d'établissements finistériens. Le secteur agricole poursuit sa restructuration. La construction et le commerce connaissent une baisse de leurs effectifs. La mise en place du régime de l'auto-entrepreneur vient impacter pour partie les immatriculations. Après une augmentation en 2008, les radiations sont à nouveau en baisse (- 8 %) et retrouvent une tendance amorcée en 2005.**

**- 1,1%**

de baisse du nombre  
d'établissements  
en Finistère  
(hors auto-entrepreneurs).

L'inventaire des établissements du Finistère indique une stabilité du nombre et de la répartition par secteur d'activités. En 2009, hors auto-entrepreneurs, 40 950 établissements sont comptabilisés contre 41 423 en 2008, soit une légère baisse (- 1,1 %).

Le nombre d'établissements relevant des services reste stable (+ 0,6 %). Il avait progressé de 10 % en 2008. Cette stagnation s'explique en partie par l'application du nouveau régime d'auto-entrepreneur au 1<sup>er</sup> janvier 2009, ces derniers n'étant pas immatriculés au registre du commerce et des sociétés. 1 472 auto-entrepreneurs<sup>(1)</sup> se sont inscrits au cours de l'année et 34 % d'entre eux relèvent des services. L'activité immobilière est en forte baisse : 140 agences en moins.

Le commerce est en légère diminution. Les établissements du BTP accusent également un ralentissement (- 2,4 %). La crise a en partie affecté les entreprises de la construction immobilière. De plus, 23 % d'auto-en-

trepreneurs se sont inscrits dans ce domaine mais ne sont pas comptabilisés ici.

Le nombre d'entreprises agricoles continue à s'éroder, passant de 8 621 exploitations en 2008 à 8 260 en 2009. Les exploitations cédées partent davantage à l'agrandissement qu'à l'installation de nouveaux agriculteurs.

### Chute des créations

Pour la première fois depuis 2000, les immatriculations finistériennes cessent de croître. En 2009, avec 3 049 immatriculations, le Finistère enregistre une baisse de 21 % par rapport à 2008. Cette chute est liée, en partie, à la création du statut de l'auto-entrepreneur. Certains auto-entrepreneurs auraient de toute façon créé une entreprise, d'autres l'ont fait uniquement suite à la mise en place de ce régime. Dans la réalité, beaucoup d'entre eux risquent de ne jamais avoir une réelle activité économique. Les chiffres de la création d'entreprise "classique" et des auto-entrepreneurs ne peuvent donc pas

se confondre, mais leur addition relative la baisse du nombre de créations.

En ajoutant les auto-entrepreneurs aux créations d'entreprises, les immatriculations passent de 3 853 en 2008 à 4 521, soit une augmentation de 17 %. Au niveau national, le schéma est amplifié. Le nouveau régime d'auto-entrepreneur aurait généré une augmentation de 75 % des créations par rapport à 2008. En excluant ce statut, les créations baissent de 21,5 %.

La perte est sensible dans les secteurs du BTP (- 44 % d'immatriculations) et du commerce (- 24 %).

## Des liquidations judiciaires à nouveau en hausse

1 961 établissements ont été radiés en 2009 dans le Finistère, soit 35 de moins qu'en 2008.

Alors que le nombre de suppressions est stable, les transmissions d'entreprises sont en baisse sur le département par rapport à 2008 (- 21 %). Le nombre de repreneurs a chuté de 29 % dans l'industrie et de 20 % dans le commerce. Le secteur de la construction participe à cette décroissance avec 29 transmissions en moins.

Ce recul des transmissions, notamment dans le commerce (- 503 unités) et dans l'industrie (- 206) est également observé au niveau régional<sup>(2)</sup>.

(1) Hors immatriculations Urssaf (voir encadré). (3) Source Infogreffe.  
(2) Source : Reprendre en Bretagne. (4) Source Altares.

Les défaillances d'entreprises augmentent à nouveau : 601 ont été enregistrées par les tribunaux de commerce finistériens en 2009 (+ 14 % contre + 20 % en 2008). Les trois-quarts sont des liquidations judiciaires directes (454 liquidations et 147 redressements). Note positive, les jugements connaissent un léger recul en fin d'année (- 9 % au dernier trimestre)<sup>(3)</sup>.

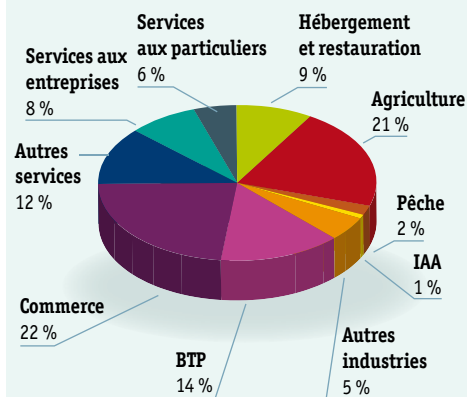
Au niveau national, 61 575 redressements et liquidations judiciaires ont été prononcés. Si ce volume est comparable au chiffre historique enregistré en 1993, il s'inscrit sur une tendance à peine plus forte que celle de 2008<sup>(4)</sup>.

## L'auto-entrepreneur :

- Déclaration simplifiée à la CCI, à la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) ou à l'Urssaf (selon l'activité choisie).
- Pas d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
- Pas de frais d'inscription.
- Pas de stage obligatoire de préparation à l'installation.
- Obligations comptables réduites.
- TVA non applicable.
- Chiffre d'affaires plafonné à l'année à 80 300 € pour le commerce et à 32 100 € pour les services.
- Cotisations sociales réglées en fonction des encaissements.
- Obligation de qualification et contrat d'assurance identique à un artisan classique.

## Les chiffres clés

### 40 950 établissements fin 2009



Dans la continuité des années passées, le premier secteur d'activité reste celui des services, représentant 35 % du parc finistérien (y compris hébergement et restauration). L'agriculture et le commerce perdent un point. La part du BTP est stable.

Source : Fichiers des entreprises de la Chambre de métiers et de l'artisanat, des CCI du Finistère et de la Chambre d'agriculture 29 d'après données Agreste et MSA Armorique.

# -21,5%

d'immatriculations d'établissements dans le Finistère entre 2008 et 2009 (hors auto-entrepreneurs).



## Un solde toujours positif

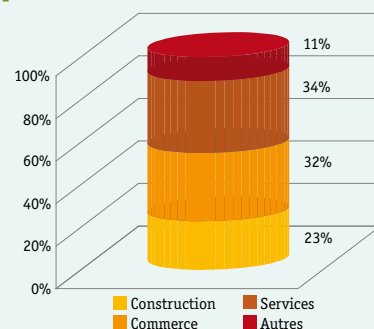
(hors exploitations agricoles et auto-entrepreneurs)

Secteur d'activités	Immatriculations			Radiations			Ensemble Solde
	Créations	Reprises	Total	Suppressions	Transmissions	Total	
Pêche	22	0	22	24	2	26	- 4
IAA	15	10	25	20	7	27	- 2
Autres industries	158	27	185	109	34	143	+ 42
BTP	348	42	390	467	42	509	- 119
Commerce	550	271	821	527	228	755	+ 66
Services	1 070	512	1 582	794	389	1 183	+ 399
Autres	23	1	24	20	5	35	- 11
<b>Total</b>	<b>2 186</b>	<b>863</b>	<b>3 049</b>	<b>1 961</b>	<b>707</b>	<b>2 668</b>	<b>+ 381</b>

Source : Fichiers des entreprises de la Chambre de métiers et de l'artisanat, des CCI du Finistère.

Le département garde un solde positif puisqu'il compte 3 049 immatriculations pour 2 668 radiations. L'évolution est moindre que l'année passée (+ 381 contre + 961 en 2008) mais reste positive essentiellement grâce aux services (+ 399). Les effets de la crise conjugués au statut d'auto-entrepreneur se reflètent dans le secteur de la construction (- 119 établissements) et dans le commerce (+ 66 contre + 182 en 2008).

## Répartition des auto-entrepreneurs par secteur d'activités



Selon l'Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale), le chiffre d'affaires moyen par auto-entrepreneur, ayant déclaré au réseau des Urssaf avoir généré du chiffre d'affaires, est d'un peu plus de 3 700 euros par trimestre.

Source : Fichiers des entreprises de la Chambre de métiers et de l'artisanat, des CCI du Finistère.